



Cet état de chose est la résultante d'un certain nombre de facteurs.

La demande est en forte croissance dans la filière. Elle est estimée à 2,8 millions de tonnes en 2019 pour une production nationale de 2,2 millions de tonnes. Selon le ministère en charge de l'agriculture, les principales contraintes liées à la production de maïs à grande échelle ont trait à l'enclavement des bassins de production, les difficultés d'accès au foncier, le coût élevé des engrais et pesticides, la faible accessibilité aux semences améliorées et une mécanisation insuffisante.

Aussi, pour augmenter la production locale du maïs, le ministre Gabriel Mbairrobe prévoit l'implication du secteur privé dans la production à grande échelle, la création de nouvelles variétés de semences, la facilitation de l'accès aux intrants agricoles, la mise à disposition des producteurs des pools d'engins et la construction des infrastructures de traitement post-récolte.